



DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le quinze mars deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM23

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland J OLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle, CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Betty BEN, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs : Mme Betty BEN à Mme Annick SAVOLDELLI
Mme Rosanna GILLET à Mme Isabelle VANELLE
Mr Alain DIENI à Mme Claudie MARTEL.

Madame Isabelle VANELLE est élue Secrétaire de séance.

Considérant qu'il convient de supprimer 5 postes vacants d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet.

Considérant qu'il convient de mettre à jour le tableau des emplois permanents pour tenir compte de ces suppressions ainsi que pour tenir compte de la suppression et de la création des deux postes d'agents qui ont bénéficié d'une augmentation de leur durée hebdomadaire de travail,

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 15 mars 2024,

Vu la délibération 2024CM22 portant augmentation de la durée hebdomadaire de travail de deux agents titulaires à temps non complet

DECIDE de supprimer :

- o un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet, à raison de 7h00 hebdomadaires.

Mise à jour du tableau des
emplois permanents

Convocation du
15 mars 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 16

- o un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet, raison de *5h15 hebdomadaires*.
- o un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet, à raison de *3h00 hebdomadaires*.
- o Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet, à raison d'*1h30 hebdomadaires*.
- o Un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet, à raison d'*1h00 hebdomadaire*.

D'APPROUVER le tableau des emplois permanents annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS
AU 1^{ER} JUIN 2024

Cadres d'emplois	Grades	Quotité de temps de travail	Nombre d'emplois	Nombre en équivalent temps plein
Filière administrative			7	6,50
Attachés territoriaux				
	Attaché principal	35h	1	1,00
	Attaché	35h	1	1,00
Rédacteurs territoriaux				
	Rédacteur principal de 2ème classe	35h	1	1,00
Adjoints administratifs territoriaux				
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	35h	1	1,00
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	35h	1	1,00
	Adjoint administratif	35h00	1	1,00
	Adjoint administratif	17h30	1	0,50
Filière technique			15	12,96
Techniciens territoriaux				
	Technicien principal de 1ère classe	35h	1	1,00
Adjoints techniques territoriaux				
	Adjoint technique principal de 1ère classe	35h	3	3,00
	Adjoint technique	35h	6	6,00
	Adjoint technique	24h30	1	0,70
	Adjoint technique	23h00	1	0,66
	Adjoint technique	21h00	1	0,60
	Adjoint technique	17h30	2	1,00
Filière médico-sociale			11	9,70
Sous-filière sociale			5	4,20
Educateurs territoriaux de jeunes enfants				
	Educateur de jeunes enfants de seconde classe	35h	1	1,00
Agents territoriaux spécialisés écoles maternelles				
	ATSEM principal de 2ème classe	35h	1	1,00
	ATSEM principal de 2ème classe	24h30	1	0,70
Agents sociaux territoriaux				

	Agent social	35h		
	Agent social	17h30		
Sous-filière médico-sociale			6	5,50
Puéricultrices territoriales				
	Puéricultrice de classe normale	35h	1	1,00
Auxiliaires de puériculture territoriaux				
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	35h	4	4,00
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	17h30	1	0,50
Filière culturelle			10	3,0875
Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques				
	Assistant de conservation principal de 2ème classe	35h	1	1,00
Assistants d'enseignement artistique principal de 2ème classe				
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	7h30	1	0,3750
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	6h30	1	0,3250
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	5h30	1	0,2750
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	4h45	1	0,2375
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	3h00	1	0,1500
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	2h30	1	0,1250
	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	2h00	2	0,2000
Assistants d'enseignement artistique				
	Assistant d'enseignement artistique	8h00	1	0,400
Filière animation			5	4,04
Adjointes territoriales d'animation				
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	35h	1	1,00
	Adjoint d'animation	35h	1	1,00
	Adjoint d'animation	26h00	1	0,74
	Adjoint d'animation	22h45	2	1,30
Filière police municipale			1	1,00
Gardes champêtres				
	Garde champêtre chef	35h	1	1,00